

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 17 (1888)

Heft: 7

Rubrik: Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation, à Bulle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Assemblée de la Société à Bulle. — Nouveau traité de pédagogie. — Causerie scientifique. — Partie pratique. — Bibliographies. — Cours de travaux manuels. — Correspondance. — Poésie. — Une industrie nouvelle. — Une nouvelle étude de la bataille de Morat.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION, A BULLE

Notre assemblée générale à Bulle a obtenu un plein succès. C'est ce que chacun des participants se plaisait à dire au soir du 21 juin. Notre Société a pris une telle importance que nos principaux journaux ne manquent jamais de donner immédiatement un compte-rendu détaillé de nos réunions annuelles. Tout en étant fier, et à bon droit, de ce témoignage de sympathie et de la place considérable qu'occupe notre Société d'éducation dans l'estime publique, le *Bulletin* serait presque tenté de se plaindre d'être devancé chaque fois par les autres journaux, car il ne lui reste plus qu'à redire ce que chacun sait déjà. On ne sera donc point surpris que nous nous contentions, pour éviter ses fastidieuses redites, d'enregistrer ici les principales impressions que la fête du 21 juin nous a laissées.

Le premier sentiment que nous tenons à exprimer est celui d'une profonde et respectueuse reconnaissance envers les autorités supérieures ecclésiastique et civile. Chaque année Sa Grandeur Mgr Mermillod veut bien se faire représenter dans nos assemblées par un délégué spécial, chaque année aussi M. le Directeur de l'Instruction publique et quelquefois plusieurs conseillers d'Etat, viennent s'asseoir au milieu de nous, affirmant ainsi par leur présence et par leurs paroles, la sympathie et l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre. Que ces hautes autorités reçoivent ici l'expression de notre plus vive gratitude.

C'est avec joie que nous avons constaté que le caractère spécial donné à notre association par ceux qui l'ont fondée, s'est maintenue et qu'il s'est même accentué.

On n'a pas voulu fonder une Société composée exclusivement d'instituteurs, mais le but qu'on a cherché à réaliser, c'était de grouper tous ceux qui, à des titres divers, ont une part dans l'œuvre fondamentale de l'éducation de l'enfance. L'instituteur en est devenu l'âme, le père de famille (qui n'occupe plus, il est vrai, la place que le droit naturel lui assigne), le prêtre et les autorités locales en sont les appuis et les auxiliaires indispensables. Or, ce groupement heureux cimentant des forces, des éléments trop facilement en lutte, nous l'avons retrouvé le même dans l'assemblée de Bulle qu'au jour où notre Société prenait naissance d'un mouvement populaire.

Il n'est pas pour nous de marque plus réjouissante de l'heureuse harmonie qui doit régner entre les autorités scolaires d'une commune, que ce mélange des diverses conditions sociales confondues sur les mêmes bancs et affirmant ainsi une confraternité aussi chrétienne que démocratique.

Nous ne saurions passer sous silence l'accueil généreux que la ville si hospitalière de Bulle a fait à notre Société : la gracieuse et riante ornementation des salles et des locaux mis à notre disposition, la présence des représentants du conseil communal, la profusion presque dangereuse des vins d'honneur, mille autres attentions manifestaient la générosité bien connue des habitants de Bulle. Tous les sentiments les plus nobles de l'âme ont trouvé dans cette fête leur satisfaction : le sentiment religieux, dans la messe qui a ouvert la journée et dans les directions si sages et si chrétiennes données à diverses reprises ; le sentiment patriotique, dans l'esprit vraiment national qui animait les discussions et les toasts ; le sentiment poétique et artistique, dans le spectacle toujours nouveau de cette grandiose couronne de montagnes qui entourent la ville de Bulle comme aussi dans les chants si bien exécutés de la messe, dans les morceaux de fanfare et de chants si variés, si mélodieux qui nous ont égayés, enfin le sentiment de confraternité qui s'est manifesté dans un échange ininterrompu d'idées, d'aspirations et de souvenirs entre les participants.

Mais nos assemblées ne sont pas seulement une fête du cœur, l'intelligence s'enrichit de connaissances nouvelles : que de sages conseils, que de précieuses directions jaillissent de l'étude des rapports et de la discussion ! Chacun en aura fait son profit.

Dans cette appréciation sommaire, nous n'avons voulu citer aucun nom, pas même ceux des hommes distingués qui représentaient un canton voisin. Nous nous réservons de placer plus tard sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits des beaux discours que nous avons entendus à Bulle.

R. H.

Nous publions ici la lettre que Sa Grandeur Mgr Mermillod a adressée à notre association.

ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE
ET DE GENÈVE

Fribourg, le 20 juin 1888.

MESSIEURS ET CHERS INSTITUTEURS,

Votre Président m'a convié à votre assemblée annuelle et je l'en remercie; j'ai le regret de ne pouvoir vous apporter de vive voix mes remerciements, mes conseils et mes encouragements; je charge le vénéré Monseigneur Savoy de vous exprimer en mon nom mes sympathies, ma reconnaissance et mes vœux.

Nous apprécions les efforts que vous consacrez au développement de l'instruction; vous avez obtenu de légitimes succès qui sont à l'honneur de nos écoles. Mais, plus l'état des choses, le mouvement des esprits et les nécessités actuelles réclament le perfectionnement des méthodes et des études plus étendues; plus il importe d'appuyer vos travaux sur les bases solides de la foi, de les éclairer et de les animer du sens surnaturel chrétien.

Pie IX l'écrivait à l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau: « Une éducation qui prétendrait former l'esprit et le cœur des enfants sans le secours de la doctrine religieuse ne peut qu'engendrer une génération livrée aux passions mauvaises. »

Aussi, bien-aimés Instituteurs, nous vous supplions de trouver dans les rares loisirs que vous laissent vos importantes et délicates fonctions, quelques heures pour l'étude approfondie de notre sainte religion, de ses dogmes, de son histoire, de la constitution et des droits de la sainte Eglise catholique; cette science sacrée et consolante pénétrera votre vie intime et vos leçons de ses lumières divines. L'ignorance des choses de Dieu atteint à notre époque les esprits qui semblent les plus cultivés et plus d'un livre de la science moderne trahit à cet égard les lacunes de son auteur. Au siècle dernier, un écrivain de valeur, mais dont les livres ne sont pas sans péril, Montesquieu, se plaignait qu'on ne lui avait pas assez fait connaître le vrai précis de la religion catholique dans sa première éducation.

Tout se lie et s'enchaîne dans l'ordre de la vérité et du devoir, l'homme agit comme il pense, et bien croire est le fondement de bien vivre.

Nous vous demandons encore de lutter avec intelligence, tact et prudence contre le déclassement qui envahit nos campagnes; trop de jeunes gens dont les forces fertiliseraient nos champs vont se perdre sans fruit dans des villes et ils ne rencontrent que des mécomptes où ils espéraient du succès.

Votre mission est grande partout; placés comme un intermédiaire entre la famille, la société et l'Eglise, votre influence, chers Instituteurs, doit garder à notre pays ces races chrétiennes, vigoureuses, simples et modestes, dont le canton de Fribourg est fier et dont la religion s'honore; nous entreprendrons toutes les généreuses et sûres améliorations, ne faisant obstacle à aucun légitime

progrès, mais ne compromettant aucune de nos richesses chrétiennes.

N'avez vous pas ressenti une sainte fierté, lorsque dans les gloires incomparables de son Jubilé, Léon XIII a placé sur ses autels cet humble et sublime instituteur du peuple, le Bienheureux de La Salle? Il me semble que je ne puis mieux terminer cette lettre qu'en vous adressant à vous tous ces paroles que le Bienheureux disait à ses disciples : « Vous êtes les coopérateurs de Jésus-Christ et vous participez à l'auguste fonction des anges gardiens dans la culture des âmes.

† GASPARD,
EVÊQUE DE LAUSANNE ET GENÈVE.

Un nouveau traité de pédagogie

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

De la culture de l'intelligence.

(Suite.)

§ 3. Des idées et des termes.

I. On appelle *idée* la représentation que notre esprit se fait ou la notion que notre esprit possède de quelque objet considéré pour lui seul, avec ses éléments constitutifs, sans en rien affirmer ni nier.

Dans le langage habituel, on confond généralement le sens du mot *idée* avec celui des mots *jugement*, *pensée*, *avis*, *opinion*. Pourtant il existe une différence essentielle entre une idée et un jugement, une pensée, un avis ou une opinion. Dans l'idée, ainsi que nous venons de le dire, il n'y a ni affirmation, ni négation, mais simplement la représentation d'un objet considéré isolément, pour lui seul, indépendamment de toutes les relations qu'il peut avoir ou ne pas avoir avec d'autres objets. J'ai, par exemple, l'idée de *chêne*, l'idée de *lion*, l'idée d'*homme*. quand mon esprit, sans se préoccuper d'autre chose, sans rien affirmer ni nier, se représente ce qui est essentiel pour constituer un chêne, un lion, un homme. Le jugement, au contraire, la pensée, l'avis, l'opinion sont des affirmations ou des négations que nous formulons relativement à un *objet comparé avec un autre objet*, ou à une *idée comparée avec une autre idée*. Ainsi, quand je dis que *la rose est belle* ou que *la rose n'est pas belle*, j'énonce non pas une idée, comme on le croit vulgairement, mais un jugement, un avis, une